

BILAN JEUNES + CULTURE = CITOYENS

Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes



Ce Forum est une réalisation du :

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
150, avenue du Lac
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N5
info@ccat.qc.ca

Coordination : Samuelle Ramsay-Houle

Publication : Août 2015

*Le Conseil de la culture a bénéficié du soutien du
Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et
d'Emploi-Québec*



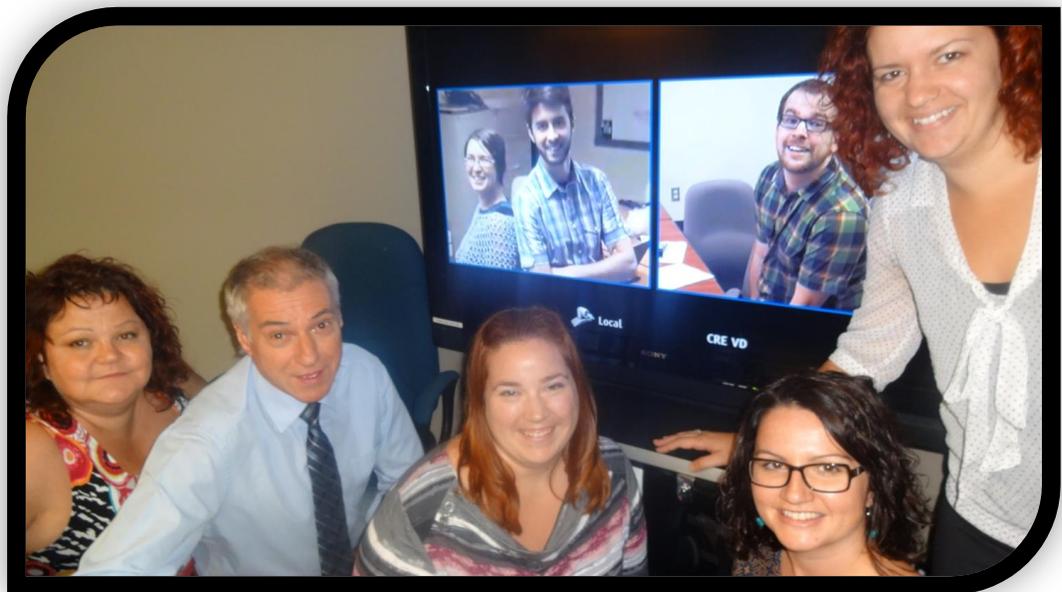
TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1. LE PROJET	3
2. L'ORGANISATION.....	4
2.1. Identification des thèmes retenus.....	4
2.2. Les participants.....	5
2.3. Déroulement du Forum	5
3. LES RÉSULTATS	7
3.1. Atelier 1 : La place des arts et de la culture dans la famille	7
3.2. Atelier 2 : L'accès aux loisirs culturels pour les jeunes.....	8
3.3. Atelier 3 : La responsabilité des artistes et des acteurs de la communauté dans l'apprentissage des arts et de la culture chez les jeunes	9
3.4. Atelier 4 : La pratique des arts et de la culture dès le jeune âge	10
3.5. Priorisation des recommandations retenues	11
4. CONCLUSION	14

1. LE PROJET

C'est le 6 février dernier que le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue tenait son Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue. Présenté sous le titre *Jeunes + Culture = Citoyens*, ce Forum était le point culminant de la région d'un processus initié par le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ), qui a planifié une démarche panquébécoise pour arriver à émettre diverses recommandations qui mèneraient à une meilleure intégration des arts et de la culture chez les jeunes. Le CCAT s'est tout de suite senti interpellé par la question qui était déjà bien présente dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce Forum était également la poursuite naturelle du *Diagnostic 2013* effectué par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT), qui établissait un désir clair du milieu culturel à travailler davantage avec les jeunes et avec le milieu scolaire. Un projet de Forum régional s'est donc imposé afin de bien représenter la région et ses particularités. Chaque région du Québec partait d'un cadre national proposé par le Réseau des CRC, et était invitée à se l'approprier et à remanier les enjeux et les thématiques selon leurs préoccupations et leurs réalités propres.

Pour mener à bien un tel projet en Abitibi-Témiscamingue, un comité consultatif a été formé dès l'hiver 2014. Celui-ci était constitué de plusieurs intervenants issus d'organisations culturelles ou jeunesse de la région.



Réal Beauchamp, directeur – *Agora des arts*
Véronic Beaulé, agente de développement culturel – *MRC de Témiscamingue*
Nathalie Grenier ou Maude Guy, conseillères en développement culturel – *Ministère de la Culture et des Communications*
Mathieu Larochelle, administrateur – *Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue*
Lisyane Morin, agente de développement – *Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue*
Francis Murphy, directeur général adjoint – *Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue*
Madeleine Perron, directrice générale – *Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue*
Marie-Pier Pilon, coordonnatrice en développement global – *Filons jeunesse Rouyn-Noranda*

Ce comité avait plusieurs objectifs dès le départ. Un des premiers, et sans doute le plus important, était de cibler le contenu qui serait abordé lors du Forum. Ayant beaucoup de pistes de réflexion et d'informations provenant du RCRCQ, il fallait d'abord trier cette information et ensuite prioriser certains thèmes qui reflètent davantage la région de l'Abitibi-Témiscamingue quant à la citoyenneté culturelle des jeunes. De plus, le comité était nécessaire pour aider à documenter tous les thèmes et à planifier les différentes interventions qui auraient lieu lors du Forum. Enfin, tous les membres du comité consultatif étant issus de différents milieux et territoires, ils étaient d'une aide précieuse pour diffuser les messages et lancer les invitations afin d'obtenir un maximum de participants. Le comité s'est réuni à cinq reprises au courant de l'année 2014-2015 afin de remplir ces différents objectifs.

2. L'ORGANISATION

2.1. Identification des thèmes retenus

La première tâche du comité consultatif : décortiquer tous les thèmes et les enjeux proposés par le RCRCQ dans le but d'en sélectionner seulement quelques-uns qui seraient traités lors de la journée de consultation. Parmi les enjeux proposés, celui d'*Engager la communauté dans l'éducation artistique et culturelle des jeunes* est ressorti car il permettait d'intégrer plusieurs thèmes, tous relatifs à la citoyenneté culturelle des jeunes. Les thèmes proposés par le réseau national allaient de l'intégration d'artistes dans les lieux d'apprentissage au perfectionnement artistique et culturel dans la formation en enseignement, en passant par l'amélioration ou l'augmentation du contact des jeunes avec les arts et la culture par des sorties scolaires ou des ateliers dans les écoles. Les thèmes étant tous très variés et touchant des milieux différents, le comité s'est penché sur chacun d'eux pour voir de quelle manière il s'appliquait en région et comment il était possible de les retravailler pour englober les principales préoccupations du milieu artistique et du milieu jeunesse de la région. De ce travail de priorisation sont ressortis les quatre thèmes qui ont été traités lors de la journée de consultation, soit :

- 1- La place des arts et de la culture dans la famille.
- 2- L'accès aux loisirs culturels pour les jeunes.
- 3- La responsabilité des artistes et des acteurs de la communauté dans l'apprentissage des arts et de la culture chez les jeunes.
- 4- La pratique des arts et de la culture dès le jeune âge.

En plus de ces thèmes, deux aspects ont été longuement questionnés en comité consultatif, soit la ruralité ainsi que la diversité ethnique (particulièrement la présence autochtone), et ont donc été intégrés tout au long de la journée de consultation. Pour résumer, ces thèmes et questions de fond ont été déterminés par le comité consultatif selon plusieurs critères, mais particulièrement parce qu'ils touchaient des réalités régionales et des préoccupations du milieu.

2.2. Les participants

Lors de la tenue de l'évènement, 72 personnes se sont inscrites au Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes. La répartition des participants sur les territoires s'est ventilée comme suit : 11 % de la MRC d'Abitibi, 11 % de la MRC d'Abitibi-Ouest, 46 % de Rouyn-Noranda, 8 % de la MRC de Témiscamingue et 15 % de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Pour ce qui est des secteurs d'activité, 45 % provenaient du milieu culturel, 24 % du milieu des jeunes, 17 % du milieu municipal et 14 % du milieu de l'éducation.



2.3. Déroulement du Forum

La journée de consultation a été construite de manière à guider les participants à des réflexions sur les thèmes choisis et à ressortir des recommandations qui sauront contribuer à *Engager la communauté dans l'éducation artistique et culturelle des jeunes*.

Pour commencer la journée, les participants ont eu droit à une conférence d'ouverture avec Marie Eykel. Elle traitait principalement des impacts positifs et bénéfiques du contact avec les arts et la culture, particulièrement chez les jeunes. Marie Eykel fait beaucoup d'ateliers de médiation culturelle avec des familles démunies du quartier Hochelaga-Maisonneuve et constate de grands impacts. Cette première étape était donc un premier pas plus large sur la question des arts et de la culture chez les jeunes pour amorcer une réflexion.

La deuxième activité consistait en un panel composé d'acteurs de l'Abitibi-Témiscamingue



touché par les quatre principaux thèmes de la journée, en plus d'aborder les questions de fond que sont la ruralité et la diversité ethnique. Le fait de parler des projets régionaux en lien avec les thèmes à discuter amenait les participants à se positionner et à commencer la réflexion sur les enjeux qu'ils désiraient voir ressortir à la fin de la journée.



Suite aux présentations, les participants étaient invités à discuter autour des enjeux de la journée. Quatre ateliers ont été montés d'après les thèmes à traiter. Chacun des ateliers se donnait à deux reprises et avait comme objectif de faire ressortir :

- 1- Un constat et une liste de recommandations (aspects positifs ou négatifs).
- 2- Une recommandation à prioriser sur le plan régional pour améliorer les conditions.
- 3- Une recommandation à prioriser sur le plan national qui pourrait être intégrée à un plan d'action durable ou à une politique culturelle québécoise.

Ainsi, au sortir des ateliers, deux recommandations régionales et deux recommandations nationales résultaient pour chacun des thèmes.

Enfin est venu le temps de discuter de ces recommandations en grand groupe. La plénière se déroulait un peu sous la forme d'un match d'improvisation. Les animateurs d'atelier faisaient une brève présentation des discussions qui s'étaient déroulées selon les thèmes. Ils invitaient ensuite deux porte-paroles à venir « plaider » pour leur recommandation sur le même thème en expliquant la réflexion derrière et la raison pour laquelle il s'agit de la meilleure recommandation selon les participants à l'atelier. Tous les participants étaient ensuite invités à voter avec un carton d'improvisation (noir ou blanc) sur la recommandation à prioriser. La même démarche était réalisée pour chacun des ateliers, donc un total de huit votes sur quatre thèmes.

Cet échange a permis à tous les participants de prendre connaissance des thèmes et des discussions des ateliers auxquels ils n'avaient pas nécessairement participé. Ils pouvaient ensuite prendre position en connaissance des enjeux. Ce fut donc un moyen rapide et efficace de prioriser les recommandations afin d'en ressortir quatre sur le plan régional et quatre sur le plan national.



3. LES RÉSULTATS

3.1. Atelier 1 : La place des arts et de la culture dans la famille

Les arts et la culture font partie intégrante de notre identité sociale et sont essentiels au développement de l'enfant. Comme l'éducation passe d'abord et avant tout par les parents et la famille, il est intéressant de se demander comment on peut y intégrer les arts et la culture. On constate qu'il s'agit d'un milieu des plus difficiles à connaître et à percer. Au sein de la famille, on doit partager le temps entre le travail, les loisirs, l'école, le sport, etc.

CONSTATS

Facteurs facilitant l'intégration des arts et de la culture :

- Une grande scolarisation des parents.
- La connaissance de la culture ou des intervenants en arts et culture serait un atout.
- L'intérêt pour les arts et la culture.
- La communication enfant-parent.
- Un modèle dans la famille ou famille élargie de consommation ou de participation à des activités culturelles.
- Le plaisir que procurent les arts et la culture.
- L'ouverture des parents.
- La gratuité ou l'accessibilité pour participer à des activités.
- La culture qui devrait faire partie des saines habitudes de vie.

Freins :

- Statut des arts, perception d'un monde à part.
- Manque d'intérêt.

RECOMMANDATIONS

- Accorder un soutien (cachet) aux artistes pour développer des activités pour les jeunes.
- Valoriser davantage les arts et la culture (autant que le sport).
- Offrir un passeport culturel aux nouveaux parents.
- Bonifier et valoriser les Journées de la culture.
- Augmenter le nombre et la variété des activités culturelles en parascolaire.
- Intégrer un volet jeunesse dans les événements et festivals.

Recommandations présentées en plénière :

AU PROVINCIAL

- Instaurer une politique culturelle interministérielle et transversale.

- **Démocratiser la culture : Campagne de sensibilisation et possibilité de financement** (action priorisée).

AU RÉGIONAL

- Répondre aux besoins de la clientèle, s'adapter à ce qu'ils veulent et aller où ils sont.
- **Offrir un Chèque culturel parmi les avantages sociaux octroyés aux employés d'entreprises** (action priorisée).

3.2. Atelier 2 : L'accès aux loisirs culturels pour les jeunes

Depuis 1989, le droit aux loisirs, aux jeux, aux activités récréatives, artistiques et culturelles est reconnu par la communauté internationale grâce à la Convention des droits de l'enfant (Organisation des Nations Unies, 1989). Ce droit aux loisirs culturels n'est cependant pas appliqué partout de la même manière et on retrouve plusieurs inégalités quant à l'accès aux loisirs culturels. En Abitibi-Témiscamingue, cette question se pose d'autant plus compte tenu de l'étendue et de la diversité du territoire.

CONSTATS

- La constance de l'offre qui n'est pas présente dans toutes les disciplines et sur tous les territoires.
- Une offre limitée en ruralité et l'obligation pour les parents d'organiser le transport pour la participation aux activités en milieu urbain.
- L'importance d'influencer les animateurs pour accroître l'impact auprès des jeunes (maison de la famille, école, etc.).
- Faire attention, car les parents ont souvent des préjugés à l'égard des arts et de la culture.
- Le milieu scolaire est une très bonne porte d'entrée pour le milieu culturel (parascolaire entre autres).
- L'importance d'aller chercher les jeunes dans leur milieu, mais aussi de leur faire vivre une expérience dans des lieux spécialisés.

RECOMMANDATIONS

- Rédiger un document présentant les diverses ressources qui interviennent en loisirs culturels (qui fait quoi?).
- S'assurer que les lieux ou activités se déroulent dans des heures adéquates pour les enfants (bibliothèques, salle de spectacles, etc.).
- Travailler en collaboration avec les animateurs dans les maisons de jeunes, les écoles, ainsi que les professeurs qui ont un pouvoir d'influence sur les jeunes.
- Rendre les cellulaires interdits jusqu'à 18 ans.
- Créer une fondation pour financer le loisir culturel.
- Établir un système de reconnaissance du loisir culturel comme les jeux du Québec ou un tournoi de hockey.

- Structurer les arts comme celui de la musique (écoles de musique dans chaque MRC et un conservatoire de musique pour la région).
- S'assurer que dans l'allocation des budgets les couts supplémentaires que les régions doivent absorber (transport, *per diem*, etc.) soient considérés.
- Multiplier les occasions qu'ont les jeunes d'être en contact avec des sorties culturelles ou de participer à des ateliers en arts et culture.

Recommandations présentées en plénière :

AU PROVINCIAL

- Accroître le financement pour le soutien des activités ou sorties de loisirs avec des artistes et organismes professionnels.
- **Intégrer la culture et les arts aux saines habitudes de vie** (action priorisée).

AU RÉGIONAL

- Outiller les organismes en lien avec les jeunes et les enfants pour les mettre en contact avec les acteurs du milieu culturel régional.
- **Favoriser l'accès au loisir culturel en concertant les partenaires et en instaurant une plateforme d'information où toutes les informations régionales se retrouveraient** (action priorisée).

3.3. Atelier 3 : La responsabilité des artistes et des acteurs de la communauté dans l'apprentissage des arts et de la culture chez les jeunes

L'apprentissage des arts et de la culture passe par différents milieux de vie chez les jeunes, et c'est pourquoi il est important de se questionner sur les rôles que chacun doit occuper dans cet apprentissage aux arts et à la culture. Bien des études tendent à démontrer que l'éducation culturelle et artistique apporte de nombreux bienfaits. Toutefois, cet apprentissage ne passe pas que par les écoles. Chaque milieu de vie doit en être empreint.

RECOMMANDATIONS

- Intégrer systématiquement les arts et de la culture dans les écoles.
- Structurer un genre de participe ACTION national de la culture.
- Accorder des avantages fiscaux pour la consommation culturelle.
- Faire tomber le caractère élitiste de la culture.
- Identifier un porte-parole au national pour les arts et la culture (un Pierre Lavoie de la culture).
- Embaucher une ressource pour coordonner les activités culture-éducation.
- Amener un espace de discussion ou une table de concertation qui regroupe les divers intervenants intéressés par le sujet.

- Développer des outils Web (ex. : CULTURAT) pour que la population s'approprié les arts et la culture.
- Doter toutes les municipalités d'une politique culturelle et s'assurer qu'elles s'en servent.

Recommandations présentées en plénière :

AU PROVINCIAL

- Mettre en place une campagne de sensibilisation qui prône l'importance de l'art dans l'équilibre de vie.
- **Se doter d'une politique culturelle transversale** (action priorisée).

AU RÉGIONAL

- Développer une stratégie appropriée pour la culture PAR les citoyens (ex. : CULTURAT).
- **Décloisonner la culture et la perception que les gens en ont** (action priorisée).

3.4. Atelier 4 : La pratique des arts et de la culture dès le jeune âge

La pratique des arts est rarement intégrée en bas âge puisqu'elle passe souvent par l'école, donc dès l'âge de cinq ans pour la majorité. Pourtant, « [...] il a été démontré que les activités artistiques pratiquées en amateur favorisent le développement de la sociabilité, de la créativité, du jugement, de l'estime de soi et des aptitudes communicationnelles » (Conseil des arts du Canada, 2014). L'art et la culture devraient donc être partie intégrante de la vie des jeunes en bas âge.

CONSTATS

- Les parents sont parfois mal à l'aise d'apporter leurs jeunes enfants dans certains spectacles ou activités (est-ce que les enfants sont autorisés?).
- L'offre doit être adaptée au jeune public.
- Les éducateurs en CPE ne sont pas toujours formés suffisamment pour transmettre le gout de la culture.
- Les contacts sont difficiles à trouver pour l'organisation d'activités.
- L'importance d'impliquer les parents pour valoriser la pratique des arts de leurs jeunes enfants.
- Les couts liés aux activités sont souvent perçus comme trop élevés.
- Les nouveaux jouets (électronique, très tape-à-l'œil, etc.) freinent la créativité chez les enfants.

RECOMMANDATIONS

- Développer des stratégies de médiation culturelle.
- Avoir des activités pour tous les âges.

- Impliquer les parents pour valoriser la pratique des arts chez les jeunes.
- Développer des liens avec les CPE pour y offrir des activités artistiques et culturelles.
- Offrir des activités de formation en arts et culture pour les éducatrices en CPE.
- Organiser des activités enfants et parents.

Recommandations présentées en plénière :

AU PROVINCIAL

- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la culture (style Chagnon) incluant des microformations sur l'intégration des arts dans la vie des enfants.
- **Soutien des actions de réseautage des milieux culturels et de la petite enfance** (action priorisée).

AU RÉGIONAL

- Favoriser les actions qui soutiennent le cadre familial vers les arts et la culture (agir auprès des familles).
- **Création d'un réseau de diffusion jeunesse régional afin de s'assurer que l'offre culturelle offerte aux jeunes soit diversifiée** (action priorisée).

3.5. Priorisation des recommandations retenues

Après avoir voté sur chacune des recommandations, un travail de priorisation a ensuite été fait avec les quatre recommandations régionales et les quatre recommandations nationales. Ce travail avait pour but de mettre en ordre d'importance les actions à entreprendre afin que le Conseil de la culture puisse effectuer un suivi avec différents partenaires et organisations. Voici donc, par ordre d'importance, les recommandations finales, définies et soutenues par les principaux points amenés en ateliers.

AU RÉGIONAL

1. *Décloisonner la culture, la perception que les gens en ont.*

Il existe une perception élitiste des arts, c'est pourquoi il devrait y avoir des efforts de démocratisation des arts et de la culture de la part du gouvernement. Il faudrait en arriver à projeter une image plus représentative de ce qui se fait en réalité, dans toutes les disciplines artistiques et avec tous les publics.

Il existe plusieurs moyens de passer un message positif par rapport aux arts et à la culture. Par exemple, donner la parole à ceux qui consomment déjà la culture via des capsules comme celles de la Fabrique culturelle et celle du projet Unique au monde. Ainsi, les gens s'associent au message véhiculé par des gens près d'eux, qui leur ressemblent et qui aiment déjà les arts et la culture.

Il pourrait également y avoir un porte-parole avec une image forte, comme dans le cas du Défi Pierre Lavoie, mais dans le domaine artistique. Les messages doivent se retrouver dans les écoles et les différents milieux qui touchent les jeunes et les familles.

2. Créer un réseau de diffusion jeunesse régional.

On désire créer un réseau particulier pour ce qui est de l'art et de la culture qui s'adresse aux jeunes en Abitibi-Témiscamingue. Celui-ci permettrait de s'assurer que les œuvres qui sont offertes aux jeunes sont diversifiées, qu'elles desservent l'ensemble des groupes d'âge (petite enfance, enfance, adolescence, etc.) et qu'elles soient adaptées à chacune des clientèles.

3. Chèque Culture à dépenser régionalement en culture.

L'idée du Chèque Culture est de pouvoir offrir, comme avantages sociaux ou cadeaux corporatifs par exemple, des chèques cadeaux culturels qui pourraient s'échanger dans la majorité des lieux de diffusion de la région. De cette manière, on favoriserait la consommation d'art et de culture. Les entreprises qui utilisent ces chèques cadeaux « culture » ont des avantages fiscaux, et pour les employés, cela peut pallier des salaires plus bas. Il faut cibler ici les milieux de travail (commerce de détail, usine et autres). Il faut aussi que tous les lieux de diffusion (musée, salle de spectacle et autres) acceptent les chèques cadeaux pour que ce soit efficace. C'est ainsi un très bon moyen de démocratiser la culture et les arts, et surtout, de rendre accessible à tous.

4. Favoriser l'accès en concertant les partenaires et en instaurant une plateforme d'information qui regrouperait toute l'information sur les loisirs en région.

La concertation des différents partenaires serait un préalable afin qu'une plateforme régionale se mette en place. Celle-ci rassemblerait toutes les activités disponibles sur le territoire témiscabitiébien, dans tous les secteurs (sport, arts, etc.), afin que les familles puissent faire un choix d'activité éclairé en connaissant toute l'offre disponible.

AU PROVINCIAL

1. Intégrer les arts et la culture aux saines habitudes de vie.

Les saines habitudes de vie sont un plan d'action national qui vise à intégrer de meilleures habitudes de vie sur le plan de l'alimentation et de l'exercice physique particulièrement. L'idée est donc d'ajouter à ce plan national une partie sur le contact avec les arts et la culture. Un contact régulier avec les arts et la culture apporte de nombreux bienfaits sur la santé psychologique des individus ainsi qu'au sein d'une communauté, c'est pourquoi ils devraient être intégrés dans les saines habitudes.

2. Se doter d'une politique culturelle transversale intégrée dans tous les secteurs.

Au niveau national, il serait intéressant de se doter d'une politique culturelle qui puisse s'étendre à tous les ministères. Ainsi, la politique culturelle pourrait intégrer le ministère de la Famille et inciter de nouvelles actions de sensibilisation au contact des arts et de la culture au sein des familles québécoises. La même chose pourrait être faite dans le milieu de la santé, des municipalités, etc. Un peu comme il a été fait avec l'Agenda 21.

3. Soutenir des actions de réseautage des milieux culturels et de la petite enfance.

Un des milieux intéressants à intégrer avec les arts et la culture est celui de la petite enfance. Il n'est que très peu fréquenté par les artistes et organismes. Il serait intéressant de faire davantage de maillage entre le milieu artistique et le milieu de la petite enfance pour créer de nouvelles expériences. On ne connaît pas bien les freins qui existent à ce niveau, mais on constate qu'il n'y a que très peu de programmes en arts dans les CPE et à la prématernelle.

4. Démocratiser la culture par une campagne de sensibilisation et davantage de financement.

La démocratisation de la culture passe par une appropriation de celle-ci par les citoyens. Il faut changer certaines mentalités grâce à de la sensibilisation sur les valeurs et les réalités du milieu artistique et culturel. Une grande campagne de sensibilisation nationale comme il a déjà été fait sur l'homophobie ou sur la lutte au tabagisme, par exemple, aiderait très certainement à véhiculer un message positif.

Aussi, il faut que la sensibilisation soit accompagnée d'un meilleur financement des activités artistiques et culturelles pour permettre que celles-ci soient gratuites ou le plus abordable possible. Les programmes comme « La culture à l'école » devraient être bonifiés et on devrait en créer des nouveaux au sein des CPE et d'autres milieux jeunesse.

C'est sur cette plénière pleine d'idées nouvelles que s'est terminée la journée. Le Conseil de la culture s'engageait alors à faire suite à ces recommandations, en approchant divers partenaires et en se faisant porte-parole de l'Abitibi-Témiscamingue pour porter les préoccupations au niveau national, soit en passant par le Réseau des CRC ou directement auprès du ministère de la Culture et des Communications.

4. CONCLUSION

Les étapes à venir sont diverses et variées suite au Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue, *Jeunes + Culture = Citoyens*. Les recommandations issues de la journée d'échanges serviront à plusieurs niveaux. Celles prises sur le plan régional seront soutenues par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour certaines, le CCAT s'associera à des porteurs plus aptes à les intégrer dans leurs activités.

Sur le plan national, le CCAT présentera lors du Forum national organisé par le RCRCQ les actions priorisées sur la question de la citoyenneté culturelle des jeunes. L'objectif ultime de ce Forum sera de doter le Québec d'un plan d'action structurant et durable pour inciter les jeunes à participer à des activités culturelles.

Le Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes tenu en Abitibi-Témiscamingue est l'un des premiers jalons pour marquer les efforts que notre collectivité effectue actuellement pour le développement de pratique artistique et culturelle pour les jeunes. Il a permis également de dégager des actions à prioriser pour s'assurer d'une cohésion et une concertation du développement des activités pour ce secteur. Le CCAT tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice. Nous vous invitons à partager les travaux de ce bilan et à contribuer, chacun à votre façon, à la concrétisation de ces actions.